

INTEGRATION DES BESOINS EN HABITAT DES VOYAGEURS DANS LES PLANS LOCAUX D'URBANISME

Fiche de contrôle au regard de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage

Commune ¹									
			A	pprouvé le ³					
		Modification (date de l'arrêté du maire)							
		Révision (date de l'arrêté du maire)							
Enqu	ıête pul	lique (lique (dates de début et de fin d'enquête) ⁴						
Examen ⁵ des règlements de zones du PLU ⁶									
					T. T.		1		_
zones	NC	N	OUI	OUI, SI		zones	NON	OUI	OUI, SI
	ļ								<u> </u>
	<u> </u>								
Aires d'accueil sur		ır						OUI	NON
la commune			Existe-il- une aire de grand passage dans la commune ?					OUI	NON
Information and 12 12 8									
Informations complémentaires ⁸									
Synthèse									

¹ Indiquer le nom de la commune : la fiche peut être renseignée à n'importe quel moment lorsqu'une occasion se présente

 $^{^2}$ le règlement du Plan local d'urbanisme délimite les zones urbaines dites zones « U » , les zones à urbaniser dites zones « AU », les zones agricoles dites zones » A » et les zones naturelles et forestières dites zones « N »

³ Indiquer la date d'approbation du plan local d'urbanisme

⁴ Les observations peuvent être formulées au commissaire enquêteur ou par lettre en RAR.

⁵ En fonction du nombre de zones, qui peut être important, utiliser plusieurs fiches si nécessaire.

⁶ Lire les articles 1 et 2 des règlements de chaque zones du PLU et vérifier si le stationnement des caravanes isolées ou l'installation de résidences mobiles au sens de la loi du 5 juillet 2000) sont interdits (cocher NON), ou autorisées (cocher OUI), ou autorisées sous conditions (cocher OUI SI)

⁷ Préciser si elle est aux normes dans la case informations complémentaires.

⁸ Si les coordonnées du Bureau d'études qui a rédigé le PLU figurent sur le document, vous êtes priés de les noter.